



Plan stratégique 2014-2018 de l'Association canadienne des physiciens et physiciennes Juin 2014

RÉSUMÉ

Depuis 1945, l'Association canadienne des physiciens et physiciennes (ACP) est l'organe que les physiciens et physiciennes du Canada ont choisi collectivement pour faire avancer les initiatives de notre profession dans le domaine scientifique et dans ceux de l'enseignement, des politiques publiques et des communications. Le Plan stratégique 2014-2018 fournit une feuille de route qui permettra à l'ACP d'améliorer :

- la portée de la physique et des physiciens sur la société canadienne;
- la valeur de l'ACP pour ses membres et l'ensemble de la collectivité de la physique.

À la suite d'une série de vastes délibérations et de processus élargis de consultation auprès des membres, l'exécutif et le Conseil de l'ACP ont décidé, après avoir examiné la mission de l'organisation ainsi que ses forces, ses faiblesses et les possibilités qui s'offrent à elle, que les activités de l'Association seront guidés, en 2014-2018, par l'énoncé de vision et par les objectifs suivants :

Énoncé de vision de l'ACP

L'Association canadienne des physiciens et physiciennes s'efforce de libérer tout le potentiel de la physique et des physiciens au profit du Canada

OBJECTIF I : Renforcer la profession de la physique

Le Canada profite des citoyens qui ont une formation en physique, car ils mettent la discipline du physicien à la portée de tous les secteurs de la société. L'ACP fait valoir la profession en encourageant les personnes qui ont une telle formation à se présenter fièrement comme telles et en leur permettant de le faire.

OBJECTIF II : Accroître la visibilité de la physique et des physiciens au Canada par l'excellence en communication

L'ACP élargira ses communications avec le public et avec les secteurs de la formation industrielle et non universitaire sur toutes les questions intéressant la physique au Canada.

OBJECTIF III : Faire valoir efficacement à tous les niveaux la valeur de la physique et des physiciens

L'ACP améliorera son engagement en faveur de la profession et de nos membres auprès des décideurs politiques et des organismes de services publics, tel le CRSNG. Elle étendra cet engagement à d'autres organismes fédéraux et provinciaux et travaillera avec des partenaires de l'industrie s'il y a lieu.

OBJECTIF IV : Atteindre l'excellence sur le plan organisation et fonctionnement afin d'offrir ses services de façon efficace, efficiente et transparente

L'ACP réalisera plus efficacement sa mission en améliorant les communications à ses membres dans les deux langues officielles, en revoyant ses programmes et activités et en élargissant sa base de membres.

CONTEXTE

Au printemps de 2012, l'exécutif de l'ACP a reconnu la nécessité d'un plan stratégique destiné à guider les activités futures de son personnel et des bénévoles et il a proposé au Conseil un processus de planification. Ce processus s'est amorcé par une série de réunions stratégiques ciblées de l'exécutif et par un apport non structuré tiré de vastes consultations de ses membres. L'exécutif a amorcé ses délibérations en réexaminant l'énoncé existant de la mission de l'Association. Cela l'a amené à réaffirmer cet énoncé et à articuler une vision qui englobe l'objectif global et les valeurs de l'ACP.

Énoncé de vision de l'ACP

L'Association canadienne des physiciens et physiciennes s'efforce de libérer tout le potentiel de la physique et des physiciens au profit du Canada

La mission de l'ACP

- **Promouvoir l'excellence scientifique et la quête du savoir en physique**
- **Développer et promouvoir la profession de la physique**
- **Procurer aux physiciens une tribune où se réunir et discuter de physique**
- **Accroître la visibilité de la physique canadienne et relever le profil des physiciens, au Canada et à l'étranger**
- **Procurer aux physiciens une voix unie sur la scène nationale et se prononcer sur les questions touchant la politique et le financement des sciences**
- **Sensibiliser davantage le public à la signification de la physique pour le bien-être de notre pays**
- **Encourager les jeunes Canadiens à étudier la physique et à continuer de s'intéresser à cette discipline pendant toute leur vie**

Ce processus a permis à l'exécutif de cerner les grandes forces et les possibilités de progrès de l'organisation, et de les formuler en ces termes :

Forces

L'ACP est appréciée :

- À titre de collectivité cohérente, collégiale et engagée de physiciens et physiciennes de tout le Canada, qui possède une base de membres engagés, fournit des bénévoles enthousiastes de haute qualité et qui est organisée et servie par un personnel professionnel dévoué.
- Pour sa présence dans tous les départements de physique des universités canadiennes et sa coordination des activités collectives des directeurs et présidents de divisions. Elle établit des liens avec les étudiants du premier cycle et des cycles supérieurs en appuyant les conférences étudiantes, les examens assortis de prix et les concours d'étudiants ainsi que les tournées de conférences.
- Pour son rôle de défenseur de la science en matière de politique publique canadienne et pour son engagement auprès des organismes du gouvernement du Canada. Pour la collectivité, elle est le principal moyen de communiquer avec le CRSNG et les associations professionnelles sœurs et elle procure aux physiciens une voix qui engage nos gouvernements de façon cohérente.

- Pour son rôle de soutien de la profession de la physique et la défense qu'elle en assure auprès de la société canadienne. Elle surveille la législation provinciale sur les activités professionnelles et s'emploie à protéger la pratique professionnelle des physiciens et physiciennes.
- Pour l'organisation du congrès annuel qui rassemble les physiciens canadiens de toutes les branches afin de partager l'enthousiasme de notre science et de favoriser l'enrichissement mutuel au niveau tant de la géographie que des domaines de recherche. Le congrès procure une tribune qui permet aux membres de l'ACP de coordonner leurs activités de promotion de la physique.
- Pour ses communications faites en temps opportun sur toutes les questions intéressant la physique au Canada.

Possibilités

Diverses possibilités s'offrent à l'ACP, qui l'aideront à réaliser sa mission, notamment à :

- renforcer ses relations avec les autres organismes compétents en matière de sciences, de politiques et de financement;
- renforcer l'interaction avec les directeurs des membres de départements et des membres institutionnels de l'ACP;
- profiter du réseau des membres de l'ACP afin de mener et de coordonner des analyses statistiques pertinentes à la collectivité;
- interagir de façon plus générale avec les professionnels des médias, par l'entremise d'organismes tels que le Centre canadien Sciences et Médias;
- étendre les communications aux étudiants à la fois des cycles supérieurs et du premier cycle et l'engagement à leur égard;
- créer des liens avec les nouveaux professeurs d'université et avec l'effectif grandissant des établissements universitaires;
- déployer des outils de communication améliorés;
- grossir l'effectif non universitaire;
- grossir l'effectif francophone;
- intensifier nos efforts de défense de la physique et des physiciens en nouant un dialogue avec la Fondation canadienne pour l'innovation et les autres organismes fédéraux de financement des sciences;
- s'engager davantage auprès des députés et des titulaires élus à d'autres charges publiques ainsi qu'auprès des décideurs;
- accroître la visibilité de la physique et des physiciens dans tout le Canada.

Quatre grands thèmes ont été retenus pour le plan et ont servi à élaborer un sondage visant à demander un apport davantage axé sur les priorités des membres. De ces thèmes, énoncés en quatre objectifs généraux, divers objectifs particuliers sont nettement ressortis à titre de priorités des membres. Ces objectifs forment le noyau du Plan stratégique 2014-2018.

Un document de mise en œuvre, rédigé parallèlement au Plan stratégique 2014-2018, énumère les tâches qui appuieront nos objectifs ainsi que les mesures et les résultats qui ont servi à évaluer les progrès de l'exécution de ce plan.

PROCHAINES ÉTAPES – OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS

OBJECTIF I : Renforcer la profession de la physique

Objectifs :

- Accroître la reconnaissance, par les pairs et le public, des réalisations en physique au Canada et de celles des membres de l'ACP

L'ACP jouera un rôle élargi dans la reconnaissance publique des nombreuses réalisations des membres de l'ACP que l'on peut ne pas connaître hors de la collectivité de la physique et même sous-valoriser au sein même de celle-ci. L'ACP devrait chercher à promouvoir les physiciens canadiens les plus accomplis à l'égard des reconnaissances nationales et internationales, tels les prix, médailles et affiliations aux sociétés savantes. Lorsqu'une telle reconnaissance survient, l'ACP devrait jouer un rôle actif en la faisant connaître aux membres de l'ACP et des autres sociétés scientifiques canadiennes, ainsi qu'au grand public.

- Promouvoir la diversité des possibilités de carrière en physique

Les étudiants veulent une formation en physique parce qu'ils souhaitent comprendre le fonctionnement du monde et les méthodes qui ont servi à cerner ce fonctionnement. Mais dans le monde moderne, nombre d'entre eux demandent aussi comment leur domaine d'étude leur ouvrira des carrières intéressantes, significatives et stimulantes. Un rôle clé de l'ACP est de promouvoir la diversité des carrières en physique auprès des étudiants, des enseignants et des employeurs. Elle jouera ce rôle, par exemple, en fournissant aux physiciens des possibilités de perfectionnement professionnel; en encourageant à l'échelle nationale les échanges sur les programmes d'études et sur leur élaboration; en renouvelant le site Web de l'ACP sur les carrières; en établissant le profil des possibilités de carrières intéressantes dans *La Physique au Canada*; et en fournissant un portail sur les renseignements élaborés par d'autres organismes.

- Renforcer la reconnaissance et le statut de la certification « phys. »

La certification « phys. » est l'assise de l'ACP dans sa stratégie visant à engager les physiciens de l'extérieur du milieu universitaire et à améliorer la reconnaissance de leur expertise dans les secteurs de l'industrie et de la recherche et les secteurs corporatifs. Nous continuerons de formuler ce message et d'accroître les activités de perfectionnement professionnel qui vont de pair avec la certification « phys. ».

- Accroître l'effectif corporatif et non universitaire au sein de l'ACP

L'avenir de la physique canadienne comme profession et de l'ACP à titre d'organisme dépend de notre capacité à engager les jeunes à étudier dans cette discipline. Il nous faut donc faire savoir que la physique est pertinente à divers domaines et professions de l'extérieur du milieu universitaire. Cela exige par ailleurs que nos membres soient

bien représentés dans le secteur industriel. Idéalement, nous aimerions que le Canada suive le modèle allemand qui amène les travailleurs de l'industrie à être fiers de leurs antécédents en physique et à s'efforcer de maintenir sans cesse des contacts avec cette discipline. Un objectif immédiat à court terme sera d'élaborer une stratégie cohérente visant à accroître notre effectif corporatif et non universitaire.

OBJECTIF II : Accroître la visibilité de la physique et des physiciens au Canada par l'excellence en communication

Objectifs :

- Sensibiliser davantage le public aux activités des membres de l'ACP

L'ACP est considérée comme la voix collective de la physique et des physiciens dans tout le pays et les incidences des activités de ses membres et de la physique en général devraient être énoncées clairement dans tous les secteurs de la société. Cela veut dire, entre autres, célébrer les réalisations de la recherche en physique et faire connaître leur incidence sur les décisions importantes en matière de politique publique et l'impact de la physique sur le maintien de nos systèmes de soins de santé, ainsi que son apport à nos secteurs de l'énergie, de l'industrie, des communications et des ressources. Ce sont tous là des apports cachés au mode de vie techniquement avancé et confortable qui est le nôtre. L'ACP jouera un rôle important en levant le voile de la technologie que le public est réticent à percer et en rendant la physique accessible aux gens ordinaires.

- Améliorer l'engagement envers les enseignants en physique au secondaire et au collégial

Les enseignants en physique au secondaire et au collégial sont couramment engagés en physique de façon active. Dans l'optique de l'éducation permanente, ils cherchent souvent des moyens de se tenir au fait des derniers progrès. L'ACP fournira une tribune pour l'échange des pratiques exemplaires et des derniers progrès en pédagogie et pour les activités de sensibilisation possibles. Elle procurera une valeur à cette collectivité en l'informant régulièrement de l'apport des Canadiens aux progrès de la physique. Cette information peut être transmise aux étudiants, qui sont la prochaine génération de physiciens et de décideurs. En améliorant nos communications avec les enseignants de la maternelle à la 12^e année et du niveau collégial, nous accroîtrons la visibilité de la physique canadienne, sensibiliserons davantage le public à sa portée sur le bien-être de notre pays et encouragerons les jeunes Canadiens, hommes et femmes, à étudier cette discipline. Par là, nous ferons avancer plusieurs objectifs de haut niveau énumérés dans l'énoncé de mission, à court terme et pour l'avenir.

- Améliorer l'engagement auprès des physiciens des secteurs non universitaires

Depuis toujours, l'ACP a tendance à se concentrer sur le service à la collectivité universitaire et de la recherche. Elle doit maintenant élargir ses horizons afin d'engager la collectivité beaucoup plus vaste des physiciens qui font carrière dans les secteurs non

universitaires de l'industrie et du gouvernement. Au cours des cinq prochaines années, l'ACP établira des moyens de communication efficace avec ces secteurs. À cette fin, il lui faudra cerner leurs besoins en information et y répondre en ajoutant une proposition de valeur à cette information. L'idée est de tisser des liens avec des partenaires et des programmes d'intérêt commun, ce qui mènera à un engagement des physiciens non universitaires et au soutien d'une collectivité de la physique plus visible, représentée par une ACP aux assises plus vastes dans l'avenir.

OBJECTIF III : Faire valoir efficacement à tous les niveaux la valeur de la physique et des physiciens

Objectifs :

- S'engager auprès des décideurs politiques fédéraux à Ottawa et dans leurs circonscriptions

L'ACP s'efforcera de représenter officiellement la collectivité de la physique auprès du gouvernement du Canada. Outre les mémoires pré-budgétaires qu'elle présente régulièrement au Comité des finances de la Chambre des communes, elle cherchera à communiquer directement avec les ministres compétents et leurs conseillers, dont les fonctionnaires d'Industrie Canada qui sont responsables de la politique des sciences et de la technologie touchant les organismes de financement et la profession de la physique. L'ACP saisira aussi les autres occasions qui se présenteront, comme les conférences politiques ou traitant de la politique des sciences, pour entrer en rapport avec les politiciens et leurs conseillers stratégiques.

Pour engager les politiciens dans leurs circonscriptions, il faudra les efforts de chacun des membres de la base. L'ACP soutiendra ses membres en suggérant des pratiques exemplaires permettant de tisser des liens avec leurs députés, en suggérant en temps opportun les questions à aborder avec eux et en fournissant des renseignements généraux pertinents.

- Élargir notre engagement auprès du CRSNG et des autres organismes fédéraux de financement des sciences

En particulier, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) prend de plus en plus d'importance comme source de financement pour la collectivité de la physique, et cela, non seulement en matière d'investissements, mais aussi de fonds de fonctionnement des grands établissements de recherche. Le gouvernement du Canada a fait état d'un mandat à long terme pour la FCI dans le budget 2013. Aussi, l'ACP s'emploiera-t-elle à établir avec la FCI un échange fécond de communication sur les fonds existants et éventuels qui affectent la recherche en physique, à une échelle semblable à l'engagement actuel de l'ACP auprès du CRSNG. D'autres organismes seront engagés à mesure que les ressources le permettront.

- Engager les partenaires de l'industrie à promouvoir la recherche fondamentale et appliquée et à faire avancer nos autres objectifs de défense.

Dans son rôle de défense efficace par les efforts qui précèdent, l'ACP aura pour priorité d'engager les partenaires de l'industrie qui consentent à soutenir nos efforts. L'appui de l'industrie à la recherche fondamentale, par une présence physique ou par la communication écrite, aidera les décideurs à distinguer les demandes de l'ACP de celles émanant d'intérêts directs particuliers.

Comme la couverture médiatique permet souvent d'attirer l'attention du gouvernement, un deuxième moyen sera pour l'ACP de miser sur la couverture récente des médias à l'égard de ses positions. Le financement de la recherche fondamentale et appliquée demeurera parmi les questions prioritaires, mais l'ACP devra attirer l'attention du gouvernement sur d'autres questions.

Comme l'ACP compte sur des ressources bénévoles limitées, il lui faudra continuer de mobiliser les ressources d'organismes-cadres, tels le Consortium canadien pour la recherche et le Partenariat en faveur des sciences et de la technologie, et coopérer avec d'autres sociétés scientifiques sur des questions particulières d'intérêt mutuel.

OBJECTIF IV : Atteindre l'excellence sur le plan organisation et fonctionnement afin d'offrir ses services de façon efficace, efficiente et transparente

Objectifs :

- Sensibiliser les membres à l'ACP et à ses activités

Pour que les membres de l'ACP puissent maximiser à la fois les avantages que celle-ci leur procure et ce qu'ils lui apportent, il est important qu'ils soient au courant de toutes les activités de l'ACP et de ses fonctions, tant à long terme que de façon courante. Pour cela, ils devront pouvoir déterminer rapidement et facilement les ressources, les possibilités et les activités menées par l'ACP et recevoir des mises à jour régulières sur les nouveaux événements et activités, de même que les nouvelles pertinentes à la profession. Pareille clarté et sensibilisation intensifieront l'engagement des membres et amélioreront l'efficacité et l'efficace de leurs activités courantes. Cela nécessitera une stratégie de communication efficace, un contenu Web à jour généré en temps opportun, des pages Web claires et faciles à consulter et l'envoi régulier de notifications à l'aide des tout derniers outils de communication. Un point qui requiert une attention particulière est la promotion du programme « phys. », notamment sa fonction et son importance.

- Revoir les activités actuelles de l'ACP afin de déterminer celles qui peuvent être abandonnées

L'ACP a actuellement un grand nombre d'activités très diversifiées comprenant la sensibilisation, un rôle de défense et la facilitation des échanges scientifiques. Elle est en quête d'excellence dans tout ce qu'elle fait et il est essentiel que toutes ses activités soient nettement valables et pertinentes pour ses membres et sa mission. Pour son fonctionnement, l'ACP mise sur un personnel excellent mais assez restreint, des

ressources financières limitées et l'aide vitale d'un grand nombre de bénévoles dévoués. Afin de maximiser son impact, elle examinera en détail toutes ses activités, dans le but précis d'abandonner les moins fructueuses afin de se concentrer sur celles que l'on estime les plus importantes et pertinentes.

- Élaborer une stratégie de croissance de l'effectif à long terme – 2020 membres d'ici 2020

La capacité de l'ACP d'atteindre les trois premiers objectifs énoncés dans le Plan stratégique 2014-2018 requiert un effectif fort qui procure des ressources financières essentielles, au moyen des cotisations, et qui élargisse notre base de bénévoles. Un effectif fort assurera aussi que l'ACP représente bien la pratique de la physique au Canada et les physiciens qui œuvrent dans tous les secteurs de l'industrie, du gouvernement et des universités. Cela donnera à l'organisme à la fois la crédibilité et l'expertise requises pour atteindre ses objectifs. À cette fin, un objectif clé de ce plan stratégique est d'élaborer une stratégie de croissance de l'effectif à long terme : porter l'effectif à 2020 membres d'ici 2020 – augmenter d'environ 25 % notre effectif actuel.

MISE EN ŒUVRE – UN PLAN D'ACTION

Les objectifs énoncés dans la section précédente donneront naissance à un organisme plus fort et plus diversifié, qui sera axé sur la mission de l'ACP et appuiera notre vision de libérer le potentiel de la physique et des physiciens au profit de la société canadienne. Il s'agit d'objectifs de haut niveau qui ne pourront être atteints du jour au lendemain; ils fournissent une feuille de route pour les activités de l'organisation au fil des cinq prochaines années.

L'atteinte de ces objectifs exigera un plan détaillé de mise en œuvre, que l'exécutif de l'ACP a entrepris d'établir parallèlement à ce Plan stratégique et qu'elle présentera à son congrès de 2014. Ce plan énumérera une série de tâches précises qui appuieront nos objectifs, ainsi que les mesures et les résultats qui ont servi à évaluer les progrès de l'exécution du Plan stratégique 2014-2018.